



Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale Du Jeudi 19 mai 2016

Le Conseil de Vie Sociale de « La Cerisaie » s'est tenu le jeudi 19 mai 2016 à 10 heures dans le salon des Eperviers.

Etaient présents :

1/ Représentants des résidents :

- Madame BISCH Janine
- Madame DUMOTIER Lucienne
- Madame GOLLIARD Eugénie
- Madame LECLERC Simone
- Madame LOGEAT Jeannine

2/ Représentants des familles :

- Madame COURTIN Chantal, fille de M. et Madame CARDINET Camille,
- Monsieur EGRET Jean-Paul, fils de M. et Madame EGRET Eugène,
- Madame SUHNER Monica, fille de Madame SUHNER Germaine,
- Monsieur SICILIANO Dominique, époux de Madame SICILIANO Marie

3/ Représentants de la direction :

- Monsieur MARTIAL Jean-Michel, Directeur
- Madame GODEBOUT Guylaine, Directrice adjointe

4/ Invités :

- Madame ARSOVA Katarina, attachée administrative
- Madame JACQUELIN Caroline, psychologue
- Madame MARIE Corinne, secrétaire de séance
- Monsieur BLASQUEZ Rémi, stagiaire psychologue

5/ Représentants de la Mairie de Gagny :

- Madame TASENDO Annie - Conseiller municipal délégué aux relations avec les seniors

6/ Absents excusés :

Représentant d'association gestionnaire :

- Madame DE CORT Janine, Administratrice - Croix Rouge Française

Représentant des résidents

- Madame BECHET Edith

Représentant du personnel

- Madame TOUPRY Françoise

18, avenue Jean Jaurès
9 3 2 2 0 G A G N Y
Tél : 01-43-81-08-41
Fax : 01-43-81-35-15

Monsieur MARTIAL ouvre la séance à 10 heures et remercie les personnes présentes.
Monsieur MARTIAL demande si comme lors des précédents CVS, Madame Corinne MARIE est désignée comme secrétaire de séance ou si un membre du CVS souhaite s'en charger : tous confirment le maintien de Madame Corinne MARIE afin d'établir les comptes-rendus.

1°/ Adoption du compte-rendu de la réunion du 15/02/16

Monsieur MARTIAL demande s'il y a des objections ou avis contraires et si l'on peut le considérer comme adopté. Ni objections ni avis contraires : le projet de compte-rendu est donc adopté à l'unanimité et sera signé par Madame BISCH - Président du CVS pour être ensuite affiché en salle de restaurant.

2°/ Etude des demandes des résidents suite à la réunion de préparation du CVS

Réunion préparatoire du CVS : Monsieur MARTIAL précise qu'avant chaque réunion, une animatrice s'enquiert auprès des résidents pour savoir s'ils auraient des points à aborder lors du prochain CVS. La dernière réunion préparatoire a eu lieu le vendredi 13 mai dernier. En voici les différentes demandes :

Présents : Madame CARREAU, Madame GOLLIARD, Monsieur CARDINET, Monsieur LEYMARIE, Monsieur DROUIN, Madame LECLERC, Madame LOGEAT, Madame EGRET, Madame CHARLES et Madame BISCH.

Questions :

- Où peut-on déposer le courrier pré-timbré à expédier : Monsieur MARTIAL précise qu'il peut être donné à l'accueil qui se chargera de le mettre dans la pochette du courrier départ de La Ceresaie (courrier pris tous les jours par le postier).
- Linge de bain sale : lorsqu'il est emmené en lingerie, il faudrait qu'il soit immédiatement remplacé et mis à disposition dans la salle de bain, au moins dans le courant de l'après-midi selon Monsieur MARTIAL.
- Recommandations : nécessité de frapper à la porte avant d'entrer, surtout lorsque le résident se trouve dans la salle de bains. Monsieur MARTIAL va renouveler les consignes.
- Les résidents sont très satisfaits par le nouvel homme d'entretien, Mustapha, et le trouvent très serviable. Monsieur MARTIAL précise qu'un deuxième homme d'entretien va être recruté.
- Le ménage est parfois fait trop rapidement, notamment quand le personnel d'étage travaille seul. Les résidents apprécient le nouveau personnel en Vie Quotidienne.
- Petit-déjeuner : le pain servi les dernières semaines semble moins cuit qu'auparavant. Monsieur MARTIAL précise que nous avons changé de boulanger depuis presque 9 mois (septembre 2015) : ce dernier fabrique lui-même son pain (et les pâtisseries) qu'il nous livre tous les jours sauf lors de son unique jour de fermeture le jeudi.

- Les infirmières appellent-elles toujours le médecin traitant du résident dès que le résident en fait la demande ? Monsieur MARTIAL précise qu'elles l'appellent si elles jugent que cela est nécessaire, en concertation avec le résident et sa famille mais que l'appel n'est pas systématique (les médecins traitants ne se déplaceraient plus s'ils étaient trop souvent sollicités).
- Montres appels malades : Madame LECLERC souhaiterait que les bracelets appels malades soient vérifiés individuellement afin de rassurer les résidents : Monsieur MARTIAL précise que cela est fait tous les 6 mois, la prochaine vérification étant prévue en juin prochain et que la durée de vie des piles est d'un an.
Monsieur MARTIAL précise également que le résident peut en faire la demande quand il le souhaite, en le précisant à un personnel d'étage. Nous bénéficions d'une trentaine de bracelets appels malades supplémentaires qu'il suffit de paramétrer en cas de dysfonctionnement d'un bracelet d'un résident.

Certains résidents ne gardent pas leur bracelet au poignet ou le laissent sur le fauteuil roulant, ce qui pose problème en cas de chute. La question de le mettre éventuellement à la cheville est soulevée et entraîne des échanges au sein de l'assemblée.

Monsieur MARTIAL et Madame JACQUELIN précisent que dans le respect de la personne et du choix du résident, le port du bracelet ne se fera jamais à la cheville à La Cerisaie. Monsieur MARTIAL précise que ce débat fera partie des discussions à venir dans le cadre de l'actualisation du projet d'établissement de La Cerisaie, entre les membres du personnel et des membres du CVS dont un groupe de travail portera notamment sur le thème de la sécurité et des libertés des résidents.

- Badoit : on ne trouve plus de bouteilles de badoit sur toutes les tables. Monsieur MARTIAL précise que pour mieux rationaliser et éviter le gaspillage (sans pénaliser le résident), les bouteilles sont numérotées, par table, et sont re-servies le soir. L'eau pétillante est généralement réservée aux résidents susceptibles de faire des fausses-routes ; l'Ehpad La Cerisaie la sert néanmoins à tous les résidents qui en font la demande.
- Madame LECLERC trouve qu'il y a moins de personnel pour l'aide aux repas et pour remonter certains résidents dans leur studio après les repas. Monsieur MARTIAL précise que Madame Sabéha BOUCHAIB, actuellement absente, va peut-être être remplacée pendant son absence (surtout si son absence perdure) et qu'un hôte de salle aide aux repas régulièrement, tout comme certaines familles et bénévoles venant régulièrement. Monsieur SICILIANO réitère sa satisfaction quant à l'aide et au dévouement du personnel de salle.
- Madame GOLLIARD précise avoir rencontré des difficultés d'accessibilité au restaurant lors du passage de son fauteuil roulant sur certaines barres de seuil. Monsieur MARTIAL précise qu'effectivement, à sa demande, une société extérieure est en train de changer certaines dalles et certains joints de portes, nécessitant des travaux et un passage plus difficile.
- Madame LOGEAT n'a pas de commentaire particulier.
- Madame BISCH n'a pas de commentaire particulier.

- Madame DUMOTIER : ses draps n'ont pas été changés depuis très longtemps : Monsieur MARTIAL précise qu'ils doivent être changés au moins une fois par semaine et qu'il va vérifier auprès du personnel que les consignes soient respectées.

3°/ Etude des demandes des représentants des familles au CVS

- Madame COURTIN, représentant les familles : après les toilettes et l'aide à l'habillage, le personnel pourrait-il veiller à ranger les affaires et reboucher les tubes de dentifrice, tout comme nettoyer les appareils spécifiques.

Recrutement du chef cuisinier : Monsieur MARTIAL précise que, normalement, ce dernier (qualifié et expérimenté) devrait arriver le 1er Septembre prochain (confirmation écrite à partir du 15/06/16).

Monsieur MARTIAL veillera à ce qu'il y ait un représentant de la cuisine (en plus d'un représentant de la salle) lors de la prochaine commission des menus.

- Monsieur MARTIAL précise qu'un questionnaire de satisfaction concernant la restauration pour les repas du midi est donné aux résidents le 1^{er} de chaque mois depuis le 1^{er} février dernier. Celui relatif aux repas du soir va leur être donné le 1^{er} juin prochain.
- Problèmes d'hygiène : Madame COURTIN trouve qu'il faudrait s'occuper plus régulièrement de l'hygiène dentaire et du nettoyage de certains appareils dentaires, que les fiches de soins individuelles précédemment affichées dans les studios devraient peut-être être actualisées. Ces fiches pourraient préciser les soins et actions particulières à faire pour chaque résident. Monsieur MARTIAL précise qu'il avait été proposé à toutes les familles de mettre des fiches dans les studios avec différents items. Sur 120 envois, nous n'avons eu que 15 retours dont 5 refus, soit un total de 10 familles intéressées. Monsieur MARTIAL rappelle que dans le projet d'établissement de La Cerisaie, le résident est chez lui à l'intérieur du studio. Nous ne pouvons pas imposer cet affichage. Monsieur MARTIAL précise que, néanmoins, nous pouvons renouveler cette proposition et retravailler les fiches avec Madame SEKNAZI, bien que les transmissions orales aient beaucoup plus d'impact auprès des personnels que les affiches apposées dans les studios.
- A quelle fréquence le médecin traitant visite-t-il le résident ? Monsieur MARTIAL précise que cela dépend des médecins traitants et qu'ils sont libres quant à la fréquence de leur venue, tout comme les kinésithérapeutes. Les familles peuvent les solliciter directement ou changer de médecin traitant si elles le souhaitent.
- Les infirmières doivent-elles informer les familles lorsqu'il y a modification de prescription de médicaments ? Monsieur MARTIAL précise que cela est du ressort du médecin traitant. Monsieur SICILIANO renouvelle sa satisfaction quant à la vigilance des infirmières.
- Madame COURTIN déplore que les membres du CVS n'aient reçu aucune demande, aucun courrier ou courriel de la part des autres familles et demande qu'un affichage dans les ascenseurs soit fait avant chaque réunion du CVS.

4°/ Présentation des budgets 2016

Monsieur SICILIANO demande si les documents présentés par Monsieur MARTIAL lors des réunions pourraient être envoyés aux membres avant la réunion afin de les étudier en amont. Monsieur MARTIAL ne s'y oppose pas.

En accueil permanent, le prix du tarif hébergement a légèrement baissé (2015 = 76,93 € contre un tarif 2016 = 76,41 €). Le ticket modérateur pour le tarif dépendance (notamment pour les GIR 5-6) a légèrement augmenté puisqu'il passe de 5,05 € en 2015 à 5,87 € en 2016. Le séjour et le ticket modérateur augmentent donc de 0,30 € mais nous n'avons obtenu aucun financement pour les postes demandés (4 postes d'aides-soignantes supplémentaires).

Le prix de l'accueil de jour a légèrement baissé, passant en 2015 de 40,65 € à 40,14 € en 2016 (séjour et ticket modérateur), soit 0,51 € de baisse.

Monsieur MARTIAL précise que ces tarifs sont applicables à partir du 1^{er} mai 2016 pour l'accueil permanent et l'accueil temporaire et au 1^{er} avril 2016 pour l'accueil de jour.

Monsieur MARTIAL précise qu'il présentera, lors de la prochaine réunion du CVS, un comparatif des différents tarifs du secteur, par type d'établissement.

Monsieur MARTIAL présente également le compte-rendu de la dernière réunion au Conseil Départemental à laquelle il a participé et qui concernait principalement l'hébergement temporaire : depuis 1995, les personnes originaires du département 93 venant en accueil temporaire à la Cerisaie bénéficiaient d'une aide extra-légale accordée par le Conseil Départemental en ne payant que 34 € par jour (la différence étant prise en charge par le Conseil Départemental) contre 82 € pour ceux habitant hors 93. A la réunion du 06/04/2016, il a été annoncé par le Conseil Départemental que cette aide serait supprimée dès cette année (date d'application non spécifiée à ce jour) et que le tarif applicable même aux résidents du département 93, serait de 82 € par jour. Sur les 10 établissements de la Seine Saint Denis accueillant en accueil temporaire, la Cerisaie est celui dont le taux d'occupation est le plus important (au-delà de 90 % chaque année) ; Monsieur MARTIAL craint que cette augmentation de tarif n'impacte négativement ce taux d'occupation.

Monsieur MARTIAL rappelle la prochaine date du Conseil d'Administration initialement prévue le 8 juin prochain et reportée au 15/06/2016. Madame COURTIN souhaiterait y assister, Madame BISCH n'étant pas présente ce jour là.

5°/ Actualisation du projet d'établissement de La Cerisaie (document de présentation remis à l'assemblée)

Un premier document de présentation à été présenté dimanche dernier au personnel et un second sera présenté dimanche prochain afin que le personnel y participe. Dans le cadre réglementaire, ce projet est établi pour une durée maximale de 5 ans (le précédent concernait la période 2010-2015) et déposé parallèlement avec la nouvelle convention tripartite relative à la période 2016-2021, après consultation du CVS.

Un comité de pilotage a été constitué, composé des membres de l'encadrement (Mesdames GODEBOUT, ARSOVA, JACQUELIN, LOC'H, SCHWALL, SEKNAZI, Messieurs CHRISTEN, NEMORIN, REVERDY) et dont les deux coordonnateurs sont Mesdames GODEBOUT et ARSOVA. Des groupes de travail seront mis en place.

Le rôle du comité de pilotage : déterminer un calendrier de réunions, déterminer des ordres du jour, les limites, de discuter des axes d'améliorations et d'en établir un compte-rendu. Monsieur MARTIAL demande aux personnels de la Cerisaie ainsi qu'aux représentants du CVS d'y participer, la première version du projet devant être terminée au 31/12/2016.

Monsieur MARTIAL demande si des questions particulières demeurent. Pas de questions supplémentaires. Monsieur MARTIAL reste à disposition pour toute autre remarque ultérieure.

6°/ Soins d'optique et dentaire à domicile (documents distribués à l'assemblée)

Des intervenants extérieurs médicaux et para-médicaux (voire éventuellement de l'audition ultérieurement) interviendraient à la Cerisaie pour certains résidents ne pouvant se déplacer ou n'étant pas entourés de personnes pouvant les y accompagner. Deux opticiens vont se déplacer au sein de La Cerisaie pour effectuer un audit et un bilan visuel avec du matériel adapté et transportable pour les résidents qui le souhaitent.

Un courrier sera envoyé à toutes les familles pour avoir leur accord quant au bilan visuel dont le diagnostic est gratuit, contrairement au bilan dentaire qui s'élèvera à 85 €. Un compte-rendu sera ensuite envoyé à chaque famille, proposant un devis des prestations souhaitables que la famille acceptera ou refusera. Monsieur MARTIAL transmet copie de la plaquette publicitaire relative à l'optique et précise qu'une fois le choix des intervenants fait, il leur demandera de venir se présenter aux membres du CVS afin de valider ou non le projet qui sera alors mis en place en fin d'année 2016.

7°/ Journée Portes Ouvertes

Une Journée Portes Ouvertes se déroulera à La Cerisaie le samedi 25 juin prochain, avec un thème portant sur les transports d'autrefois : expositions de photos (dans les salons Mémin de La Cerisaie) et de véhicules anciens dans la cour. Les familles ont été sollicitées pour apporter des photos d'époque. Monsieur MARTIAL espère que cette journée apportera autant de visites que celle de 2015 et précise qu'un article paraîtra dans le Gagny Magazine, en parallèle avec des affichages sur les panneaux de la ville et chez les commerçants.

8°/ Questions diverses

Projet PASA : Monsieur MARTIAL précise que l'ARS ne nous accorde pas de crédit cette année et qu'il déposera une nouvelle demande en 2017.

Commission des menus : prochaine réunion prévue le 13/06/2016 à 14h30.

Monsieur MARTIAL demande si d'autres questions persistent. Aucune question supplémentaire. La séance est levée à 12h05.

La date du prochain Conseil de Vie Sociale
est fixée au mardi 13 septembre 2016 – 10h00